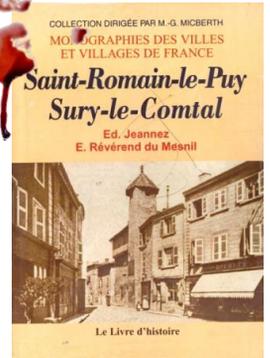
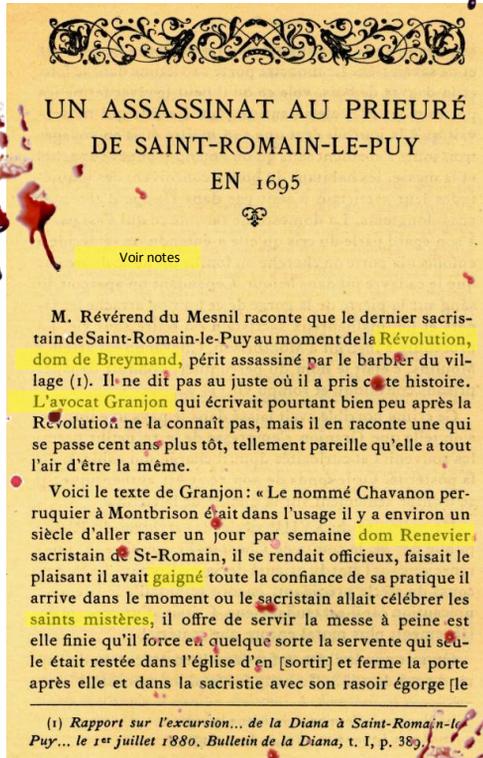
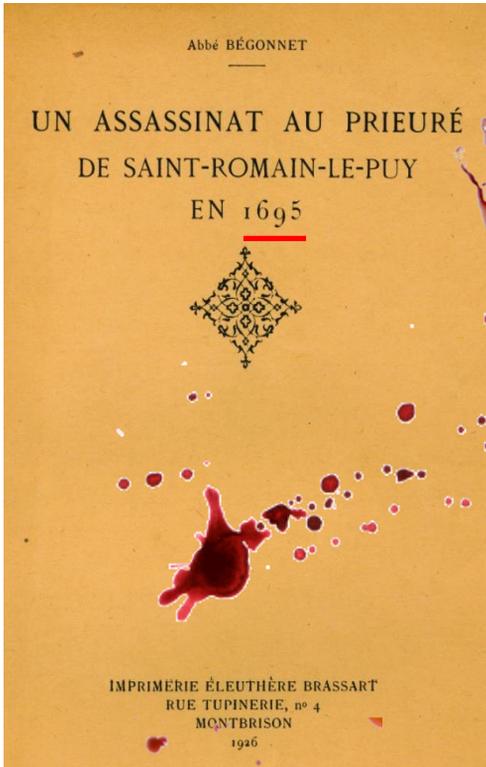


# UN ASSASSINAT AU PRIEURÉ

Un écrit de 1926 de l'Abbé Bégonnet nous éclaire un peu plus sur cet assassinat qui eu lieu, selon le livre d'Edouard Révérend du Mesnil...au Prieuré de Saint Romain le Puy en 1795.... ??



Le livre de  
E. Révérend du Mesnil

## Notes

Dom de Breymand est sacristain en 1781

Révolution Française: 1789

Antoine Granjon, avocat et naturaliste forézien 1752-1815, vivait à l'époque de Dom Breymand. Il ne peut donc y avoir confusion dans son esprit. Il avait 50 ans.

Dom Renevier est prêtre en 1695

gagné = gagné

Saints mistères = sacrifice de la messe

Granjeon se trompe en qualité de Victime. Dom Renevier n'était pas un sacristain mais un prêtre séculier.

Page 2, 3 et 4 l'abbé Begonnet diverge un peu pour nous montrer l'existence et la solitude qui régnait il y 400 ans en haut du Pic.

Hippolyte de CHARPIN dit le Comte Charpin Feugerolles était membre du Conseil général de la Loire et vivait au Château de Feugerolles<sup>1</sup>.

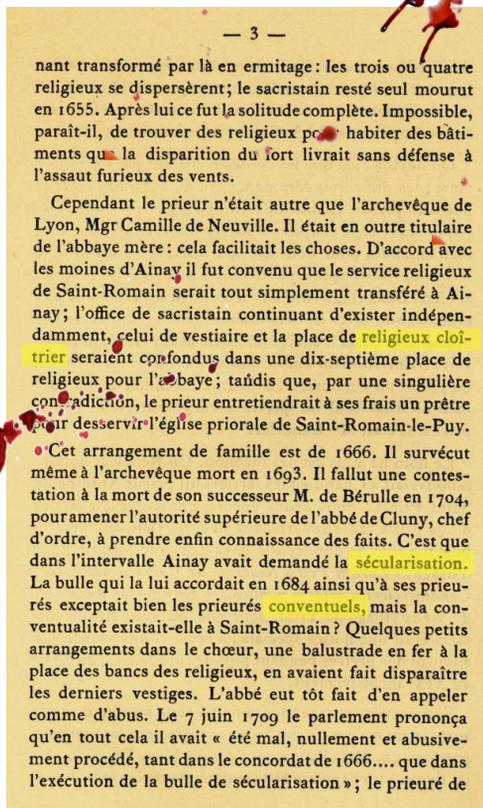
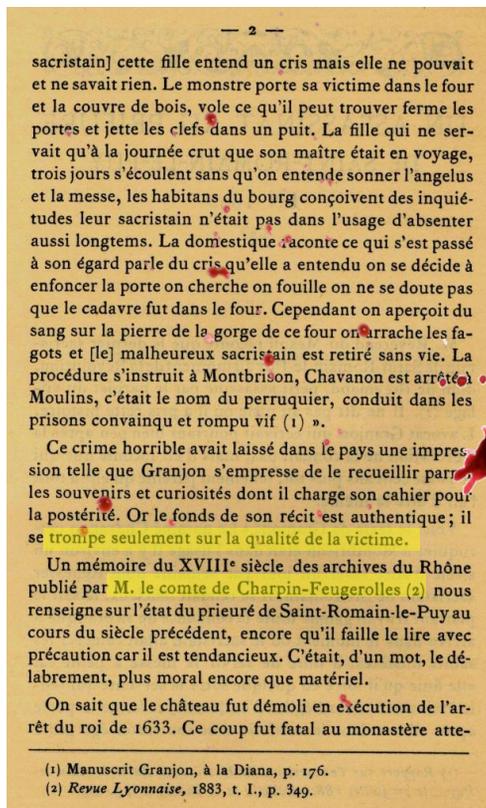


Le Château est situé au Chambon-Feugerolles 25 km de Saint Romain le Puy et appartient toujours à la famille Charpin.

Cloître = Religieux fixé dans un Monastère et en général sans titre.

sécularisation:= passer d'un bien d'église au domaine public

Conventualité = relatif à un couvent.



(1) A l'époque féodale le mandement du Château est très étendu, il couvre plusieurs villages alentours : Saint-Genest-en-Feugerolles, Jonzieux, Malmont, Saint-Just-les-Velay, Saint-Romain-les-Atheux. ( Une Baronnie issue des familles de Jarez, de Lavieu, de Levi, de Charpin). En 1862 le Comte de Charpin est membre fondateur de la Diana à Montbrison

Saint-Romain est déclaré conventuel et régulier et le prieur qui sera maintenu devra commencer par rétablir les lieux en vue d'y entretenir le nombre de religieux que le cardinal de Bouillon, abbé de Cluny, jugera suffisant.

On devine bien que les choses n'allaient pas s'arranger ainsi ; les difficultés commençaient au contraire entre le nouveau prieur, Claude de Saint-Georges, **précenteur** de Saint-Jean, et le chapitre d'Ainay intervenu à son tour, bien entendu, pour défendre ses intérêts : pouvait-il se laisser dessaisir après tant d'années de ce qui lui revenait si bien ! Dans vingt-cinq ans seulement le parlement fera exécuter son arrêt en déboutant le noble chapitre de son opposition. Mais il suffit : un siècle avant Granjon on vivait à Saint-Romain sous le régime du **concordat de 1666**, ou plutôt on y mourait. Là-haut, au sommet du puy demeurait tout seul un **prêtre séculier** entretenu par le prieur. C'était M<sup>re</sup> Renevier.

Ce nom ne nous est pas inconnu. Un Renevier notaire renouvelait à Chandieu les terriers du prieur Antoine de Saint-Priest ; nous avons encore une copie du terrier d'une petite rente appartenant au curé. Dans son préambule il a soin de donner son pays d'origine comme il est d'usage : « *Coram Petro Renevier de Luriaco habitatore Candiaci clerico notario publico...* » En effet le Renevier, du vieux village de Triol, sont une ancienne famille qui méritaient une place spéciale à notre connaissance elle a duré des prêtres pendant plus de cinq siècles, du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> inclusivement.

Si ce personnage appartenait à cette famille il serait sûr d'avoir laissé sa trace dans les registres paroissiaux. Mais hélas ! l'y voilà bien. En 1679, décès d'un baptême de M<sup>re</sup> Georges Renevier paré de ses

titres : **prébendier**, sacristain et aumônier de Mgr l'Archevêque à Saint-Romain-le-Puy. En 1694 il n'est plus que prêtre et prébendier, l'archevêque étant mort. Enfin il ne peut plus rester de doute devant cette note du curé sous le coup de l'émotion que lui cause la nouvelle de sa fin pitoyable : « L'an mil six cents nonante cinq et le sixième mars fut assassiné cruellement au chateau de Saint-Romain-le-Puy le dimanche 1<sup>er</sup> de caresme, mes<sup>rs</sup> George Renevier, presbtre, originaire de Triaux paroisse de Luriec, demeurant prébendier aud. chateau de Saint-Romain. Ainsy l'ay appris du juge de Sury qui fit la levée du corps. Payet curé ».

Que n'était-il resté, comme il était en 1672, « confesseur des révérendes religieuses de Sainte Ursule de Saint-Etienne (1) » !

Abbé BÉGONNET.

Presbtre = Prêtre

(1) Je remercie M. J. B. Sicaç qui m'a signalé ce détail pris dans les registres paroissiaux de Saint-Rambert.

**Précenteur** = En droit canonique, on appelait de l'un de ces noms le chanoine qui présidait au chant

**Concordat 1666** = Accord entre François 1<sup>er</sup> et le Pape Léon X: les gens d'église sont nommés par l'église

**Prêtre séculier**  
Le prêtre séculier ne fait pas partie d'une congrégation ou d'un ordre religieux.

Il est généralement curé dans une paroisse du diocèse. Le prêtre régulier obéit à une congrégation ou à un ordre

Dans la France de l'ancien Régime, le terrier, également appelé registre-terrier ou papier-terrier, se présentait sous la forme d'un registre qui contient une description de toutes les terres relevant d'une seigneurie. C'est notre ancien CADASTRE

Triol est maintenant un hameau entre Luriecq et Chenereilles à 20 km de Saint Romain le Puy

**Prébendier:**  
Éclésiastique situé hiérarchiquement au dessus d'un chanoine

### Conclusion:

Il semblerait que cet événement dramatique se soit effectivement bien passé en 1695 et que dans son livre Edouard Révérend du Mesnil ait en fait actualisé ce fait divers pour le situer 100 plus tard en la personne de Dom Breyard alors prieur au Prieuré en 1789.

- La note du **Curé Payet** fait bien état, sans **aucun doute**, d'un assassinat en 1695
- Comment eut-il été possible que Antoine Granjon, **contemporain de Edouard Révérend du Mesnil, et Avocat de Montbrison** n'ait pas eu connaissance d'un fait divers (assassinat de Dom Breyard) se passant à son époque et à 8 km dans sa Région.... Probablement parce qu'il se passait 100 ans plus tôt.



La photo de gauche : ce qui reste de la cuisine (partie basse) ou se situait probablement le four. Fenêtres du haut : les dortoirs

La photo de droite : le puits/égouttoir. La clef du prieuré se trouvait-elle ici ou alors dans le puits actuellement effondré dans les vignes le long du chemin de Mauber